



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

ÉTABLISSEMENT – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES PATRIOTES

ANNÉE 2016-2017

Document de travail

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>		<b>Nom de l'établissement :</b> CFPP	
<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>		<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
<b>BUT I</b>  L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) :  Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.		
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Augmenter le taux de diplomation des élèves. (tous âges confondus et peu importe si c'est le 1 <sup>er</sup> diplôme ou non)			
<b>INDICATEUR :</b> Nombre total d'élèves diplômés au 30 juin de chaque année( tous programmes confondus).	<b>CIBLE FINALE :</b> Atteindre un taux de 59% pour 2016-2017	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Au 30 juin, recueillir le nombre de diplômés pour chaque programme à partir de Jade-Tosca.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017: <input checked="" type="checkbox"/>
<b>MOYENS</b> (comment	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Rencontre par équipe-programme pour analyser nos pratiques : Poursuivre l'identification des problématiques et choix des actions appropriées. *Porter une attention particulière à la conformité des épreuves où il y a des échecs.	Direction adjointe	Septembre à Juin	Orthopédagogue, Conseillers pédagogiques, Enseignants
2. Développer des outils complémentaires et bonifier la démarche d'intervention pour soutenir les enseignants dans l'accompagnement des élèves.	Direction adjointe	Septembre à Juin	Technicienne en éducation spécialisée, (TES ) Comité de suivi tutorial, Orthopédagogue et Technicienne en travail social (TTS)
3. Implantation de l'outil de suivi tutorial informatisé dans les différents programmes sous forme de projet-pilote.	Direction et direction adjointe	Septembre à Juin	Enseignants, Comité de suivi tutorial, Orthopédagogue, TES, TTS
4. Implanter le service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).	Direction	Juillet à juin	Direction adjointe, gestionnaire administratif et agente de développement.

Document de travail

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<p>*En 2015-2016 : 52% ont acquis les exigences de qualification.</p> <p>*En 2014-2015 : 59% ont acquis les exigences de qualification.</p> <p>Augmenter à 43% pour 2014-2015.</p> <p>*En 2013-2014, 40% ont acquis les exigences de qualification.</p> <p>*En 2012-2013, 45% ont acquis les exigences de qualification.</p>	<p><b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b></p>	<p><b>JUGEMENTS :</b></p>	<p><b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b></p>
--	---------------------------------------	---------------------------	--

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** CFPP

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :** Diminuer le taux d'abandon en cours de formation.

<b>INDICATEUR :</b> Nombre annuel d'élèves ayant abandonné leur formation.	<b>CIBLE FINALE :</b> Pour 2016-2017, viser un taux d'abandon de 40%.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Recueillir les motifs et raisons des départs des élèves pour la période comprise entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 30 juin et procéder à une analyse par programme à l'aide du logiciel Tosca.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017: <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Rencontres mensuelles du comité RAI-CSA en lien avec l'approche pédagogique de réponse à l'intervention.	Direction, direction adjointe et coordonnatrice	Septembre à Juin	Orthopédagogue, Conseillers pédagogiques, TES et TTS.
2. Former et accompagner les enseignants sur les interventions efficaces en FP.	Direction, direction adjointe et coordonnatrice	Septembre à Juin	Orthopédagogue, Conseillers pédagogiques, Enseignants
3. Rencontre personnalisée pour les élèves avec les différents intervenants des services complémentaires	Direction adjointe	Septembre à Juin	Services complémentaires
4. Engagement du technicienne en travail social 3 jours/ semaine pour le suivi des élèves d'Emploi Québec.	Direction	Juillet à Juin	Benoît Dupré, Emploi Québec
5. Poursuivre le développement d'activités en lien avec la persévérance scolaire en favorisant le besoin d'appartenance et l'appréciation.	Direction adjointe	Septembre à Juin	Équipe-Centre
6. Réactualiser le coffre à outils et le déployer selon les besoins des différents secteurs.	Direction, direction adjointe et coordonnatrice	Septembre à Juin	Conseillers pédagogiques et Orthopédagogue

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
2015-2016 : 43%			

\*Le taux était de 55% en 2014-2015.

\*Le taux était de 41% en 2013-2014.

\*Le taux était de 39% en 2012-2013.

Document de travail



<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> CFPP
--	--------------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b>	

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE FINALE :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin
---------------------	-----------------------	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> CFPP
--	--------------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b>	

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE FINALE :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin
---------------------	-----------------------	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** CFPF

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter le taux de persévérance de 42,3% (cohorte 2009-2010) à 50% des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :** Maintenir le taux de diplomation des élèves ayant un plan d'intervention adapté (S'assurer d'une scolarisation adaptée aux besoins des élèves en difficultés dans les limites des contraintes acceptées pour l'exercice du métier.)

<b>INDICATEUR :</b>  Nombre total d'élèves diplômés avec un PIA au 30 juin de chaque année (tous programmes confondus).	<b>CIBLE FINALE :</b> Maintenir un taux de diplomation à 72% pour 2016-2017	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Comptabiliser le nombre d'élèves diplômés ayant un plan d'intervention à partir de Jade-Tosca.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Développer des outils en collaboration avec le secteur des jeunes permettant de recueillir les besoins des élèves avant leur entrée en formation.	Direction, direction adjointe et coordonnatrice	Septembre à Juin	Orthopédagogue, CP
2. Utiliser les rencontres individuelles tuteur/élève pour soutenir et accompagner les élèves « à risque » dans leur développement personnel, social et scolaire à l'aide des outils proposés.	Direction adjointe	Septembre à Juin	Enseignants, Orthopédagogue, TES
3. Présence des services complémentaires et de la direction adjointe aux rencontres de tutorat.	Direction adjointe	Septembre à Juin	Services complémentaires
4. Élaboration d'un plan d'intervention pour les élèves qui nécessitent des mesures d'adaptation en lien avec le métier.	Direction adjointe	Septembre à Juin	Services complémentaires

5.	Ajout de 2 jours en orthopédagogie avec la mesure d'aide additionnelle pour les élèves ayant des besoins particuliers en FP. (présence à 4 jours au total)	Direction	Juillet à Juin	X
6.	Démarches exploratoires à faire avec la FGA et la FGJ sur le comment préparer la transition des jeunes vers la FP.	Direction, Direction adjointe	Septembre à Juin	X

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<p><b>RÉSULTATS OBTENUS :</b></p> <p>2015-2016 : 72% des élèves ont obtenu leur diplôme</p> <p>En 2014-2015, 39% des élèves ayant un PIA ont obtenu leur diplôme.</p> <p>Pour 2014-2015, viser un taux de 35%.</p> <p>En 2013-2014, 32% des élèves ayant un PIA ont obtenu leur diplôme.</p>	<p><b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b></p>	<p><b>JUGEMENTS :</b></p>	<p><b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b></p>
<p><b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input checked="" type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/></p>		<p><b>Nom de l'établissement :</b> CFPP</p>	

<p><b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b></p>	<p><b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :</p>	<p><b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b></p> <p>Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études</p>
---	--	---

<p><b>BUT 4</b></p> <p>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <p>4.1 Sécurité des établissements</p>	<p><b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b></p> <p>Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».</p> <p>Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP)</p>
---	--

<p><b>OBJECTIF MESURABLE :</b></p> <p>S'assurer que tous les programmes d'études offerts au CFPP ont des règles et des pratiques conformes en matière de santé et sécurité.</p>
---

<b>INDICATEUR :</b>  Nombre de programmes d'études qui ont des règles et des pratiques conformes en matière de santé et sécurité.	<b>CIBLE FINALE :</b>  Dans 100% des programmes d'études offerts au CFPP.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Suivis au comité SST-PMU du CFPP une fois par année.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin  2016-2017: <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. S'assurer que le Guide des mesures d'urgence est disponible pour tout le personnel	Direction	Automne 2015	Comité PMU-SST
2. Présenter le plan des mesures d'urgence en Assemblée générale	Direction	Septembre 2015	Comité PMU-SST
3. Faire 2 pratiques d'évacuation durant l'année	Direction	Septembre à Juin	Comité SPMU-ST
4. Poursuivre la mise place du comité PMU-SST	Direction	Septembre à Juin	Comité PMU- SST
5. 7Élaboration du plan d'action SST 2017-2019 en respectant les 4 principes du « Protocole de Québec »	Direction	Septembre à juin	Comité PMU-SST et Conseillère en prévention jeunesse
6. Offrir une formation en ergonomie et une autre sur le comment intervenir avec un élève en crise	Direction	Au courant de l'année	Comité PMU-SST
7. Tournage de capsules vidéo pour chacun des programmes pour représenter un risque associé	Direction	Octobre à mai	Comité PMU-SST

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> 2015-2016  Plusieurs actions ont été posées dans les différents secteurs afin de se conformer au plan SST national. (Dosimètre en ADEN, procédures de cadenassage et autres règles en Ébénisterie. Rédaction des règles SST pour les deux nouveaux programmes.  100% des programmes incluent dans leur formation des connaissances en Santé et Sécurité.	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
--	--------------------------------	--------------------	---

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** CFPP

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE FINALE :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin
---------------------	-----------------------	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/>	Socialiser <input checked="" type="checkbox"/>	Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> CFPP
---	--	------------------------------------	--------------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires.  Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2,4 et 6ième années du primaire et en 2 <sup>ième</sup> et 5 <sup>ième</sup> secondaire.
<b>OBJECTIF MESURABLE :</b>	

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE FINALE :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin
---------------------	-----------------------	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

Instruire Socialiser Qualifier 

Nom de l'établissement : CFPP

**MISSION :****ORIENTATION DU CENTRE :**

Le Centre vise à responsabiliser l'élève afin qu'il développe et actualise les compétences reliées au métier.

## Commentaires :

Les données seront fournies par le MÉLS/DRSI (par l'entremise de la Direction régionale de la Montérégie, DRM) car il est impossible d'isoler la donnée « inscription pour une première fois en formation professionnelle » dans nos banques (Jade-Tosca, Lumix ou AGIR).

**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5**

**Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population**

**BUT 5**

L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

**OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :**

Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1<sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.

**OBJECTIF MESURABLE :** Maintenir le nombre de nouveaux inscrits âgés de moins de 20 ans.

**INDICATEUR :**

Nombre d'élèves de moins de 20 ans qui sont inscrits en formation professionnelle au 30 septembre.

**CIBLE FINALE :**

\*Maintenir un minimum de 200 élèves pour 2016-2017

**MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :**

Vérifier dans Jade-Tosca le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits au CFPP au 30 septembre.

**ANNÉE D'APPRÉCIATION :**

Ajuster au besoin

2016-2017:

**MOYENS** (comment)**RESPONSABLE** (qui)**DURÉE** (quand)**RESSOURCES** (avec qui/quoi)

2.	Promotion du Centre dans nos écoles secondaires et participer aux différents Salons de l'emploi, Journées-carrières ou « Tout un programme ».	Coordonnatrice	Septembre à Juin	Équipe-centre
3.	Présenter des activités d'exploration de la formation professionnelle.	Coordonnatrice	Septembre à Juin	Équipe-centre
4.	Accueillir des élèves pour l'activité « Élève d'un jour ».	Coordonnatrice	Septembre à Juin	Équipe-centre
5.	Poursuivre le projet de concomitante en Vente-conseil avec l'école L'Impact.	Direction	Septembre à Juin	Conseillers pédagogiques, Enseignants du programme, Orthopédagogue, Coordonnatrice et Direction adjointe
6.	Explorer des modèles de concomitance intégrées pour le centre	Direction	Septembre à Juin	Conseillers pédagogiques, Enseignants Orthopédagogue, Coordonnatrice et Direction adjointe



---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

---

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
<p>* 237 élèves de moins de 20 ans en 2015-2016.</p> <p>*174 élèves de moins de 20 ans en 2014-2015.</p> <p>* 110 élèves de moins de 20 ans en 2013-2014.</p> <p>*132 élèves de moins de 20 ans en 2012-2013.</p>			

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2014-2015. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 19 décembre 2015.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du \_\_\_\_\_. Le numéro de la résolution est \_\_\_\_\_.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_